

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Center
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (Jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

La statistique n'est que partiellement comparable à celles des années précédentes.
Pour de plus amples explications, voir la couverture arrière, ainsi que les pages 5,6 et 7.

Rapport annuel 1984



Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

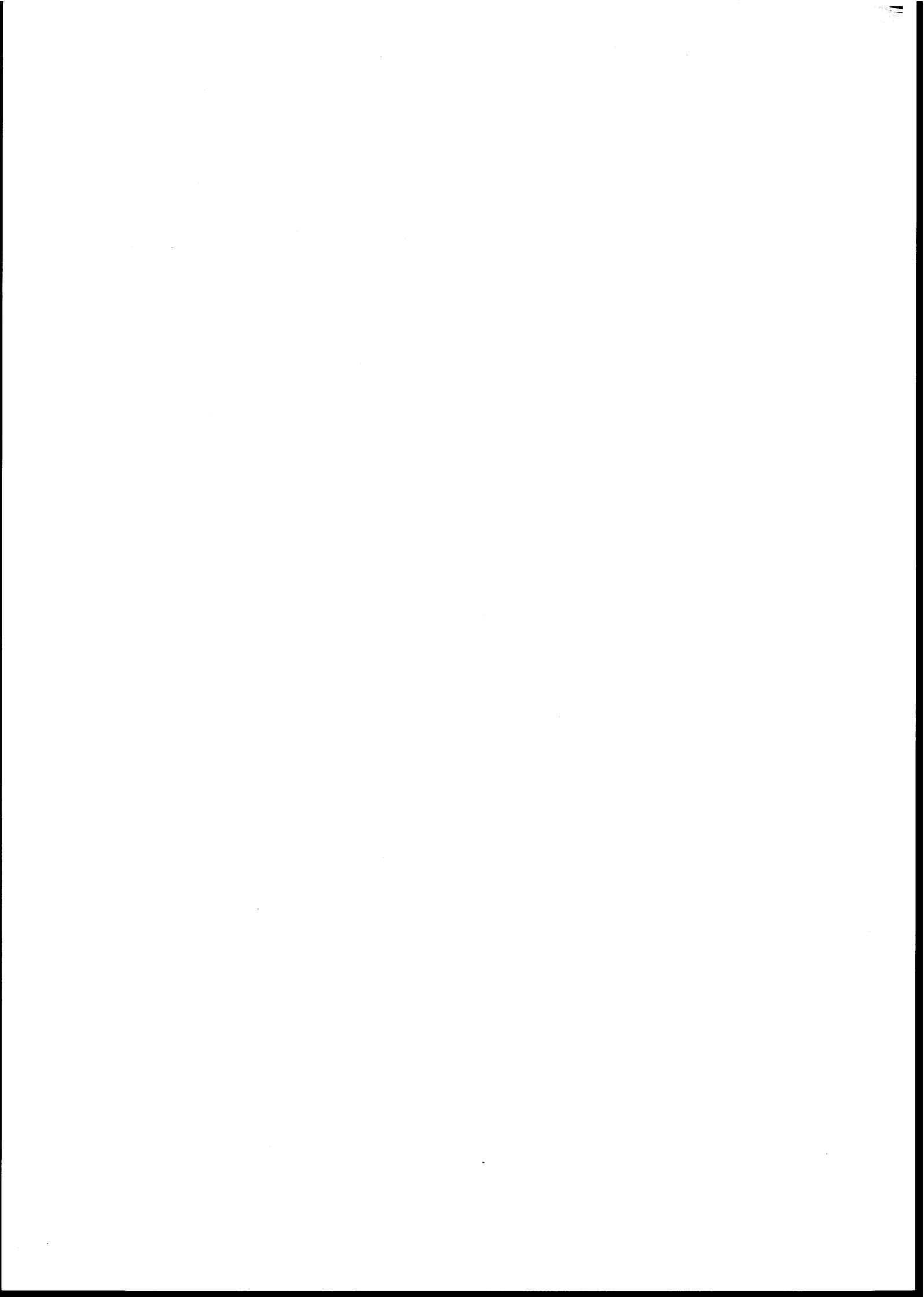
Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
(services)
- 2 Autocollant
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge,
comprenant aussi des indications sur l'équipement
de la pharmacie familiale)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand;
remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport
annuel (numéros de commande voir pages 32-33). Les thèses
peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans la couverture arrière.

Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1 Progression des appels	11
2 Provenance des appels	12
3 Patients	14
4 Agents toxiques	15
4.1 Plantes	16
4.2 Animaux venimeux	17
4.3 Aliments	18
4.4 Produits d'agrément et drogues	19
4.5 Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6 Produits domestiques	21
4.7 Médicaments	24
5 Circonstances	27
6 Evolution des cas	28
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	34
Dons	35



Chère lectrice, cher lecteur,

Augmentation des demandes adressées au Tox - efforts accrus des organismes de fondation, des divers donateurs et du personnel - assainissement des locaux et rationalisation du travail - mais aussi amélioration de la qualité des renseignements fournis - et, enfin un bilan presque équilibré: voilà, en bref, ce que l'on peut retenir de l'exercice écoulé.

Rétrospectivement, on peut être tenté de parler d'une bonne année. Mais cela exige quelques précisions.

Est-ce une bonne chose si l'utilisation d'un centre de toxicologie augmente, en une seule année, de 6,5%? S'il s'agit de donner à la population de plus en plus de réponses claires, équilibrées et variables aux questions posées - et à condition que le nombre d'intoxications graves et entraînant la mort n'augmente pas -, il semble qu'il faille s'en féliciter.

Mais ces services gratuits en augmentation coûtent cher, même si le Tox, grâce à une expérience grandissante, grâce à un groupe stable de collaborateurs et collaboratrices responsables et grâce aussi au renoncement à des innovations techniques n'ayant pas un caractère d'urgence, travaille depuis des années de façon toujours plus économique.

Si nous avons réussi à éviter le déficit massif que nous redoutions, nous le devons en premier lieu à un supplément de 20 000.- Fr. de la Société suisse de pharmacie et de 40 000.- Fr. de la Société suisse des industries chimiques. Ces deux organisations sont disposées à maintenir ce supplément de 20% en 1985, mais notre budget dépasse maintenant le million et il nous faudra d'autres apports.

Parmi les nouvelles particulièrement réjouissantes, il convient de signaler l'assainissement de nos locaux - ce qui a été possible en y ajoutant l'étage supérieur de l'immeuble qui nous abrite. Grâce à une liaison intérieure, une solution a été trouvée qui a déjà fait ses preuves. La réorganisation qui a suivi continue d'apporter au

centre de nouvelles et utiles impulsions. Ce qui n'est pas moins réjouissant, c'est que cet agrandissement de locaux a pu être financé pour moitié par le Canton de Zurich et pour l'autre moitié par des donateurs privés, si bien que la dépense correspondante, qui s'est élevée à plus de 100 000.- Fr., n'a pas chargé le bilan.

Une rationalisation de la notation des conseils donnés par téléphone a pu être réalisée grâce à l'exploitation des expériences pratiques collectionnées par le centre durant de longues années. L'enregistrement sommaire des cas sans gravité a été commencé en 1968, deux ans après l'inauguration du service. Il est entré depuis 1984 dans sa deuxième phase. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet dans le rapport qui suit et sur la page extérieure de la couverture arrière.

Malgré tous nos efforts, les frais de location (qui ont presque doublé cette année) ainsi que certains frais supplémentaires concernant le personnel ne sont pas encore couverts. L'équipe du Tox fera de son mieux pour trouver de nouvelles solutions, mais il est bien évident qu'elle continuera à rester dépendante des gestes généreux de ses nouveaux et anciens donateurs.

Les buts de notre service d'urgence restent en principe les mêmes. Mais le développement de ce service dépend fortement des besoins changeants des utilisateurs.

Critiques et suggestions aident parfois autant que des dons. Nous vous en remercions par avance.

Avec nos meilleures salutations



Dr. Dr. h.c. A. Nisoli
Président

Rapport

Expériences du service d'urgence

Le chiffre global des appels adressés au Tox a atteint le point culminant de 24 931 (+ 6,5%).

Seuls sont maintenant détaillés les cas de véritable danger d'intoxication ou d'intoxication déclarée. Il s'agit de 14 212 demandes (pages 12 et 13) concernant 14 452 personnes (voir les tableaux suivants).

L'avantage principal pour le lecteur est de pouvoir consulter ainsi une statistique libérée du lest des cas tout à fait anodins. Tandis qu'au cours des premières années toutes les demandes étaient enregistrées de façon détaillée, l'année dernière il n'y en a eu que 57%. Parmi celles-ci, figurent encore de nombreux cas bénins ou pratiquement sans symptômes; mais au moment où ces cas nous ont été soumis, il n'était pas possible de les considérer comme anodins: une partie d'entre eux demandaient d'ailleurs des mesures rapides et appropriées.

Comme autres avantages pour les utilisateurs du Centre, on peut mentionner une disponibilité accrue de nos médecins-conseil et du personnel complémentaire (il ont à l'heure actuelle environ 15% de moins de travaux d'écriture et d'interprétation en ce qui concerne le service d'urgence), ainsi que le fait que les médecins traitants ne reçoivent maintenant un rapport (qu'ils sont priés de compléter) que s'il s'agit d'un danger réel.

Certains se demanderont si une telle simplification n'aurait pas pu être instaurée depuis longtemps. A notre avis, ce n'était pas possible, car il fallait étudier pendant de longues années de nombreux cas pour pouvoir décider avec certitude quelles doses de médicaments ou de produits techniques sont sans danger, notamment pour les enfants en bas âge.

La nouvelle façon d'enregistrer les cas produit un ensemble de données un peu plus homogène, ce qui devrait faciliter les comparaisons d'une année à l'autre. Par rapport à 1983, on constate par contre des regroupements qui ne peuvent être que partiellement expliqués ici. A ceux de nos lecteurs qui aimeraient faire de plus amples comparaisons rétrospectives, nous recommandons un entretien personnel.

Parmi les demandes qui ne sont plus mentionnées dans le détail figurent en premier lieu celles de mères d'enfants en bas âge qui, dans la plupart des cas, s'adressent au Centre par mesure de précaution. Les regroupements résumés ci-dessous sont, de ce fait, pour une grande partie explicable.

		1984 (%)	1983 (%)
<u>Demandes</u> (n=14 452)	public	43,7	50,7
	médecins d'hôpitaux	32,9	28,1
	médecins praticiens	18,0	16,3
	autres	5,4	4,9
<u>Patients</u> (n=14 452)	enfants	49,7	56,4
	adultes	50,3	43,6
<u>Agents toxiques</u> (n=14 452)	plantes	8,3	9,5
	animaux venimeux	1,2	1,2
	produits alimentaires	4,9	5,5
	produits d'agrément + drogues	4,4	4,2
	matières chim., techn., prof.	5,3	4,5
	produits domestiques	27,2	29,3
	médicaments	47,5	44,0
autres	1,2	1,8	
<u>Situations</u> (n=14 452)	accidents	58,9	66,0
	intoxications volontaires	27,4	22,6
	autres	13,7	11,4

Le nombre des intoxications graves a de nouveau diminué (718 cas, 768 l'année précédente), ce qui ne doit pas être attribué à un changement des critères de classement. Il s'agit, autant que nous puissions en juger, plutôt d'un ensemble de différents facteurs de progrès: réglementation, sortes de produits, information, traitement.

Les intoxications mortelles, surtout celles où les victimes ont été trouvées mortes, ne sont enregistrées qu'exceptionnellement par le service de renseignements du Centre de toxicologie (35 cas). Une vue d'ensemble pour toute la Suisse, extraite des feuilles de statistique internes de l'Office fédéral des Statistiques, se trouve aux pages 30 et 31.

Des intoxications de groupes ont été occasionnées surtout par des denrées alimentaires et des champignons vénéneux. De nombreuses personnes ont été intoxiquées à Genève (heureusement de manière bénigne) par l'échappement de vapeurs de bromure provenant d'une installation industrielle.

Les critères d'information ont pu être améliorés dans de nombreux cas, grâce surtout à l'interprétation des rapports des médecins traitants (pourcentage de réponses: 76%). Au premier plan figure la fixation des doses et, dans des cas isolés, des valeurs sanguines qui requièrent des mesures particulières. La plupart du temps, il s'agissait d'une réduction prudente des mesures préconisées; mais il y a eu aussi des cas où, on s'appuyant sur la documentation ou sur nos propres expériences, il s'est avéré nécessaire d'être encore plus attentif. Les dossiers d'information des dix produits les plus cités à l'heure actuelle (surtout

des médicaments) ont été entièrement retravaillés.

Le dépôt d'urgence d'antidotes et d'anticorps rares a été sollicité à plusieurs reprises. Les transports d'urgence de fin de semaine ont également fonctionné. Il faut se féliciter aussi de l'ouverture d'autres dépôts à Genève et à Lugano, mais ils ne concernent pour le moment que les intoxications à l'amanite. La centrale dirigée à Winterthour par notre Président s'est occupée du renouvellement et de la rapide distribution de nombreux antidotes.

Autres services

Demands enregistrées sommairement. Le nombre considérablement augmenté des demandes de ce genre (10 719 cas, c.-à-d. + 69%) nécessite évidemment quelques explications. En gros, on peut distinguer les cas avec absorption de quantités subtoxiques de différentes substances (SUBTOX) et les demandes diverses (VARTEL).

5510 demandes peuvent se classer dans la rubrique SUBTOX. Il s'agissait là tout d'abord d'absorption de petites quantités de médicaments (30%), de produits ménagers (20%), de parties de plantes (16%) et de produits techniques ou de matières de base (14%). Dans la plupart des cas, on avait affaire à des situations accidentelles (70% concernaient des enfants en bas âge).

Dans la catégorie VARTEL, on compte 5209 demandes de genres très différents. Lorsqu'il s'agissait de demandes provenant du public (70%), il était question très souvent de problèmes touchant la comestibilité de denrées alimentaires douteuses ou avariées (20%), ainsi que de problèmes concernant l'identité, les effets, l'emploi, le dosage et la toxicité de médicaments (15%). Des questions toxicologiques ayant trait à l'environnement ne sont pas rares. 15% des demandes du public rassemblées ici n'étaient pas de notre ressort; elles concernaient souvent la thérapie de maladies diverses. Les demandes d'information provenant du personnel médical (20%) concernaient en premier lieu la composition et la toxicité des produits, ainsi que les méthodes d'analyse et la documentation. Les derniers 10% de cette sorte de demandes provenaient des firmes, des institutions, des médias et des centres étrangers. Il n'est pas possible ici d'en dire plus à ce sujet.

Rapports aux autorités et à l'industrie. Des intoxications graves, à cause unique, provoquées par des produits ou des matières tombant sous le coup de la loi sur les toxiques, ont été annoncées - en peu de mots, mais séparément - à l'Office fédéral

de la santé publique. De telles informations ont également été envoyées aux 90 firmes membres de la Société suisse des industries chimiques qui en ont exprimé le désir, après avoir été consultées par un nouveau soudage.

Communications et expertises. Des informations supplémentaires au sujet des rapports mentionnés, des informations d'expérience sur l'ensemble des cas résultant de certains types de produits et des prises de position concernant d'autres questions de toxicologie ont été demandées dans 154 cas par des personnes privées, ainsi que par des médecins, par l'industrie, les assurances et les autorités. Lorsque ces demandes ont occasionné beaucoup de travail, elles ont été facturées.

Publications. Pendant la période sous revue, c'est l'étude des expériences faites sur l'homme lors de l'absorption d'une dose trop forte de somnifères qui s'est trouvée au premier plan. Les publications concernant cette question sont indiquées aux pages 32 et 33. Les autres imprimés sont signalés à l'intérieur de la couverture avant. Les commandes peuvent être faites à l'aide de la carte postale fixée dans la couverture arrière.

Recherches de littérature. 300 recherches ont été effectuées en dialogue direct avec des banques de données. Comme les années précédentes, elles ont servi à peu près pour moitié au service d'urgence. 12 recherches ont eu lieu le soir, la nuit ou en fin de semaine.

Moyens d'identification et de diagnostic. Les systèmes, maintenant bien connus, développés par le Tox (surtout l'IDENTIPHARM et le DIAGNOTOX) ont été de nouveau mis à contribution une à deux fois par semaine.

Varia. Plus encore que les demandes d'imprimés et de matériel d'instruction, ce sont les demandes de conférences qui ont augmenté. Il n'a pas toujours été possible de répondre à ces dernières. En revanche, les consultations personnelles et l'envoi de matériel à divers conférenciers n'a fait que progresser.

Organisation

Pour ce qui est des mesures de rigueur et d'économie, c'est la rationalisation des rapports (déjà expliquée ci-dessus) qui a été au premier plan. Parallèlement, on a procédé au transfert de la collection des cas sur un système de microfilms, ce qui permet une rapide vision de certains documents contenus dans environ un demi-million de pages. Ce système a aussi permis une plus rapide révision des expériences collectionnées.

Nous avons pu ainsi traiter 1527 demandes de plus que l'année

précédente. En même temps, nous avons profité de l'occasion pour examiner attentivement les critères de réponse et de classification. Des progrès particuliers ont été réalisés dans l'évaluation des résultats de laboratoires d'hôpitaux. D'autres améliorations ont été effectuées dans le fichier et dans l'indexation de la documentation.

L'assainissement des locaux, terminé pour l'essentiel en 1984, peut être considéré comme une heureuse solution, d'autant plus que les installations ont pu être financées entièrement par des dons particuliers (voir page 36).

Collaboration

Nous nous félicitons des échanges d'expériences faites avec d'autres centres de toxicologie (Angleterre, Belgique, France, Suède).

En Suisse, le contact avec les Offices fédéraux de la santé publique, des affaires sanitaires de l'armée et de la statistique a été particulièrement encourageant. Avec l'Institut suisse des tropiques (le Dr. E. Stahel et M. A. Moser notamment) une coopération toujours plus étroite a eu lieu dans le domaine de l'herpétologie. Nous ne pouvons malheureusement pas énumérer ici tous les conseillers bénévoles que nous avons consultés dans les différentes spécialités (un premier calcul a démontré qu'il y en a plus de 90). Mais nous reviendrons plus tard sur cette question. La collaboration avec les médecins d'hôpitaux et privés a de nouveau été très fructueuse.

A Zurich, le Centre a conservé des relations privilégiées avec l'Institut de médecine légale de l'Université (Prof. H.P. Hartmann, Prof. A. Pasi), ainsi qu'avec le Centre scientifique de la Société suisse de pharmacie (les Dr. H.P. Jaspersen et R. Jaspersen-Schib).

Une bonne collaboration à l'intérieur de nos services a continué de faire ses preuves à tous les échelons, bien que nous soyons maintenant un peu plus éloignés les uns des autres. Il convient d'adresser des remerciements particuliers à Mme R. Engeli (qui dirige à présent le secrétariat), ainsi qu'à Mme le Docteur B. Gossweiler (nommée collaboratrice scientifique) et à Mme le Docteur I. Schlatter (nommée chef de clinique) pour l'excellence de leur collaboration.

Perspectives

Grâce à l'engagement bénévole et toujours plus important de notre Président et des membres de la Fondation, les bases d'une prestation de services valables à tous points de vue restent assurées.

A côté de nos principaux soutiens (mentionnés à la page 34), nous constatons avec plaisir qu'il y a de plus en plus d'autres donateurs dont l'aide est également fort précieuse.

Venant s'ajouter à nos efforts, les suggestions des utilisateurs et des lecteurs de ce rapport sont susceptibles de permettre la réalisation de véritables progrès dans le diagnostic, l'évaluation, le traitement et la prévention des intoxications, qui sont encore, hélas, beaucoup trop nombreuses.

Mai 1985



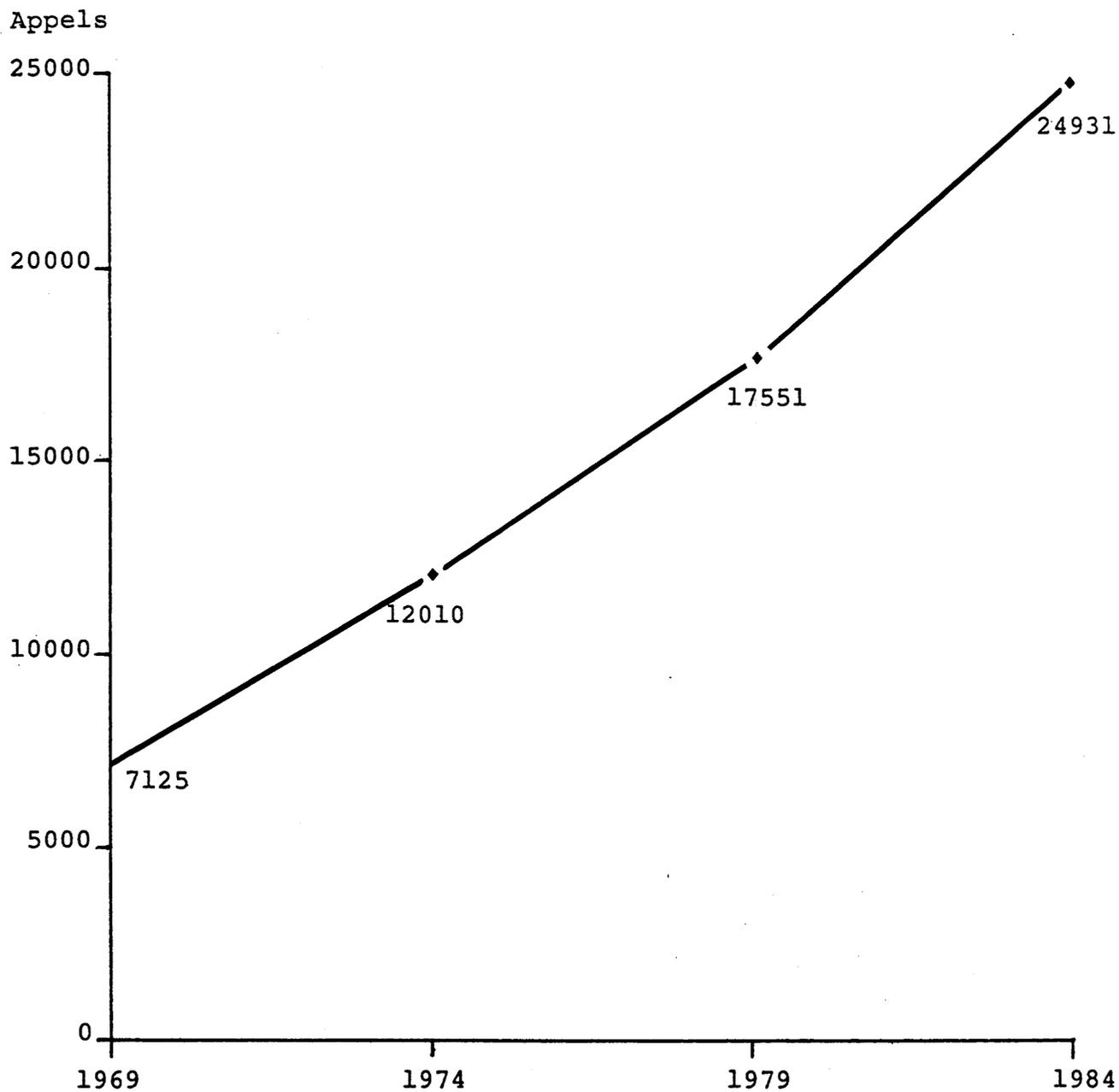
Dr. J. Velvart
Médecin-chef



J.P. Lorent
Directeur

Statistiques

1 Progression des appels au centre



Augmentation en 1984: 6,5%

Provenance	Etranger	FL	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU
Nombre d'habitants		26'700	462'000	13'000	48'600	920'400	222'200	199'300	188'900	357'900	36'200	169'000	64'400	300'300
Public	13	14	482	3	29	800	183	202	107	247	24	151	21	223
Médecins des hôpitaux	97	1	191	1	28	713	130	190	125	381	21	115	66	144
Hôpit. cantonaux	-	-	73	-	-	142	109	74	81	271	20	28	-	64
Hôpit. d'enfants	16	-	37	-	-	134	19	99	13	51	-	10	8	50
Autres hôpitaux	81	1	81	1	28	437	2	17	31	59	1	77	58	30
Médecins prat.	6	11	203	7	15	401	73	45	50	70	21	109	20	153
Médecine générale	4	10	130	3	7	227	29	24	27	22	16	85	11	104
Cardiologie	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-
Chirurgie	-	1	2	2	2	7	1	1	1	1	-	-	-	2
Dermatologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-
Gynécologie	-	-	1	-	-	4	-	-	1	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Médecine interne	-	-	27	2	2	47	15	2	6	10	3	8	2	10
Médecine pulmonaire	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-
Ophthalmologie	-	-	-	-	-	1	1	3	1	-	2	1	-	-
Otorhinolaryngologie	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	2	-	39	-	4	108	25	10	13	31	-	15	5	36
Psychiatrie	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3	-	-	1	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Maladies tropicales	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pharmacies	1	-	35	-	-	26	2	7	6	24	-	6	2	2
Médecins vétérinaires	-	-	16	-	3	43	14	3	9	7	1	14	3	13
Services d'urgence	10	-	4	-	-	5	-	3	3	2	-	1	-	2
Centrales médicales	-	-	-	-	-	4	-	1	-	-	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	2	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Centres toxicologiques	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	2	-	-	-	-	2	2	-	-	1	-	-
Autorités et instituts	-	-	1	-	-	10	1	1	-	1	-	-	-	2
Médecins militaires	-	-	1	-	-	2	-	-	1	1	-	1	-	1
Industrie et corporations diverses	-	-	1	-	-	2	1	5	1	1	-	-	-	-
Drogueries	1	-	1	-	-	3	1	-	-	-	-	-	-	-
Dentistes	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	128	26	935	11	75	2007	405	456	302	734	67	397	112	540
Total en %	0,90	0,18	6,58	0,08	0,53	14,12	2,85	3,21	2,12	5,16	0,47	2,79	0,79	3,80
Prévision en %		0,41	7,15	0,20	0,75	14,24	3,44	3,08	2,92	5,54	0,56	2,61	1,00	4,65

NE 154'800	NW 29'800	OW 26'800	.SG 396'600	SH 69'700	SO 217'800	SZ 99'900	TG 187'800	TI 272'200	UR 33'600	VD 536'300	VS 226'700	ZG 77'900	ZH 1'124'900	Cas inclassables 342	Total 6'463'700	en %
59	21	16	316	87	191	85	175	123	18	267	82	59	1874		6214	43,72
170	14	9	337	51	126	40	77	248	5	457	169	22	752	-	4680	32,93
-	14	9	120	49	53	-	53	-	5	130	-	17	144	-	1456	10,25
8	-	-	54	-	-	1	13	18	-	68	4	1	137	-	741	5,21
162	-	-	163	2	73	39	11	230	-	259	165	4	471	-	2483	17,47
29	15	10	162	33	71	45	108	49	13	158	85	25	560	9	2556	17,97
12	7	6	114	19	43	28	51	29	7	98	58	16	315	7	1509	10,62
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	6	0,04
1	-	-	-	-	2	-	3	-	-	-	3	-	6	1	36	0,25
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3	0,02
1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	0,03
8	3	1	7	3	7	6	10	4	3	12	8	4	76	-	286	2,01
1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	5	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	1	-	-	3	-	9	0,06
-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	1	-	14	0,10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,02
6	5	3	36	11	15	11	38	13	-	41	15	5	135	1	623	4,38
-	-	-	3	-	1	-	1	-	-	4	-	-	12	-	29	0,20
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	1	-	-	-	2	-	3	-	-	-	4	-	12	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
11	1	-	4	-	4	3	6	14	-	29	12	2	55	7	259	1,82
9	-	1	25	3	7	6	11	4	1	28	3	-	91	2	317	2,23
-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	6	-	-	32	1	75	0,53
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	12	-	20	0,14
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	4	-	14	0,10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	0,07
-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	3	-	-	16	1	31	0,22
1	-	-	1	-	2	-	-	-	-	2	1	1	25	-	49	0,35
1	2	-	1	-	-	3	2	2	-	4	1	-	3	3	29	0,20
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	4	-	18	0,13
-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2	1	12	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	0,02
280	53	36	851	174	405	182	379	440	38	952	353	110	3399	365	14212	100%
1,97	0,37	0,25	5,99	1,22	2,85	1,28	2,67	3,10	0,27	6,70	2,48	0,77	2392	2,57		100%
2,39	0,46	0,41	6,14	1,08	3,37	1,55	2,91	4,21	0,52	8,30	3,51	1,21	1740			100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	6212	43,0
5 - 9 "	479	3,3
10 - 14 "	234	1,6
Enfants d'âge inconnu	258	1,8
Adultes *	7269 (féminin 3780) (masculin 2839) (inconnu 650)	50,3 (féminin 26,2) (masculin 19,6) (inconnu 4,5)

* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les médecins-vétérinaires à 317 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

281 chiens, 108 chats, 84 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 27 oiseaux (canards et volailles incluses), 24 chevaux, 23 porcs, 18 moutons, 12 lapins, 9 chèvres, 6 cochons d'Inde, 3 ânes, 1 castor des marais, 1 rat, 1 renard, 1 singe, 1 animal inconnu.

Les intoxications mortelles chez les grands animaux de rente étaient dûes à des produits utilisés en agriculture. Ainsi, des vaches s'intoxiquèrent avec des produits de silage et des molluscicides, tandis que des chevaux absorbèrent un sel adjuvant du fourrage et un herbicide appliqué sur un pré.

Parmi les petits animaux de compagnie, il y eut des cas mortels chez des chiens ayant absorbé des grains anti-limaces et le sel de fourrage déjà mentionné. Un chien et un chat tombèrent dans un bain de créoline. Deux chats furent intoxiqués par malveillance à l'aide de tablettes de méta et d'un rodenticide. Un autre chat trouva par lui-même un raticide, et un dernier succomba à la suite d'un traitement de diarrhées au clioquinol.

4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1199	8,3	17	1,4
4.2	Animaux venimeux	167	1,2	4	2,4
4.3	Aliments	702	4,9	9	1,3
4.4	Produits d'agrément et drogues	630	4,4	26	4,1
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	775	5,3	50	6,5
4.6	Produits domestiques	3941	27,2	81	2,1
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	132	0,9	19	14,4
4.7	Médicaments	6867	47,5	542 *	7,9
4.8	Produits inconnus	39	0,3	5	12,8
Total		14452	100%	753	100%

* 72 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	12		12
<i>Allium ursinum</i>	1	2	3
<i>Amaranthus spec.</i>	3		3
<i>Anthurium spec.</i>	3		3
<i>Arnica montana (+)</i>		3	3
<i>Arum maculatum (+)</i>	28	9	37
<i>Atropa belladonna (+)</i>	18 (1)	22 (9)	40
<i>Aucuba japonica</i>	5		5
<i>Begonia spec.</i>	3		3
<i>Berberis spec.</i>	3	2	5
Cactaceae	6	3	9
<i>Citrus spec.</i>	4		4
<i>Clivia miniata</i>	4		4
<i>Codiaeum variegatum</i>	4		4
<i>Colchicum autumnale (+)</i>	4	2 (1)	6
<i>Convallaria majalis</i>	43	4	47
<i>Cornus spec.</i>	7		7
<i>Cotoneaster spec.</i>	34	1	35
<i>Daphne spec.</i>	19		19
<i>Datura stramonium</i>		3 (1)	3
<i>Dieffenbachia seguine</i>	36	7 (1)	43
<i>Digitalis purpurea (+)</i>	9	2	11
<i>Euonymus europaea</i>	14		14
<i>Euphorbia spec.</i>	38	18	56
<i>Fagus silvatica</i>	4	1	5
<i>Ficus spec.</i>	9		9
Fougère n.p.	6		6
<i>Galanthus nivalis</i>	5		5
<i>Hedera helix</i>	16		16
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	3	5	8
<i>Hippeastrum spec.</i>	6		6
<i>Hyacinthus orientalis</i>	2	4	6
<i>Hydrangea spec.</i>	4		4
<i>Hypericum spec.</i>	3		3
<i>Ilex spec.</i>	25		25
<i>Kalanchoe spec.</i>	4		4
<i>Laburnum anagyroides (+)</i>	29	2	31
<i>Lathyrus odoratus</i>	3		3
<i>Ligustrum vulgare</i>	17		17
<i>Lonicera spec.</i>	43	2	45
<i>Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)</i>	15		15
<i>Malus spec. (-)</i>	5		5
<i>Muscari spec.</i>	3	3	6
<i>Narcissus spec.</i>	11	6	17
<i>Orchis spec. (-)</i>	2	1	3
<i>Papaver spec.</i>	3		3
<i>Philodendron spec.</i>	15	1	16
<i>Physalis alkekengi (fruits inoffensifs)</i>	6		6
<i>Polygonatum spec.</i>	9		9
<i>Prunus spec.</i>	94	2	96
<i>Pyracantha coccinea</i>	36	1	37
<i>Ranunculus spec.</i>	10	2	12

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Rheum rhabarbarum	3	1	4
Rhododendron spec.	2	1	3
Sambucus spec.	21	17	38
Sansevieria	3	1	4
Scindapsus aureus	6		6
Solanum spec. (+)	20		20
Sorbus aucuparia (+)	11		11
Symphoricarpos albus	11		11
Schefflera digitata	3		3
Schlumbergera spec. (-)	3		3
Taraxacum officinale	3	3	6
Taxus baccata (+)	34	3	37
Thuja occidentalis (+)	8		8
Tulipa spec.	11	4	15
Viburnum spec.	16		16
Viscum album	5	2	7
Yucca aloifolia	3		3
Plantes diverses	88	31 (4)	125
Eau de vases	3		3
Baies n.p.	54	1	55
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	24	7	33
Total	1018 (1)	181 (16)	1199

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	36	56	92
Serpents venimeux	2 (1)	12 (2)	14
Serpents non précisés	2	4	6
Poissons venimeux	3	5 (1)	8
Poissons et crustacés	1	3	4
Divers (y compris rage suspectée)	14	29	43
Total	58 (1)	109 (3)	167

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés; voir ci-dessous)	73	142 (6)	215
(non-identifiés)	30	92 (2)	122
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines			
	27	161	188
Aliments moisiss.	5	9	14
Divers (y compris les intoxications douteuses)			
	74	89 (1) *	163
Total	209	493 (9)	702

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* à l'exclusion de 50 recrues ayant souffert d'une intoxication alimentaire douteuse.

Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
Agaricus hortensis (-)	5	20	25
Agaricus xanthoderma	3	12	15
Agaricus spec.	1	1	2
Amanita muscaria	3	5 (1)	8
Amanita pantherina (+)		2	2
Amanita phalloides (+)		13 (2)	13
Amanita spec. (+)	1	3	4
Armillariella mellea	3	5	8
Boletus edulis (-)	1	17	18
Boletus spec.	1	3	4
Clitocybe nebularis		5	5
Clitocybe spec.	1	1	2
Coprinus comatus		6	6
Coprinus spec.	3	5	8
Entoloma nidorosum	2		2
Entoloma rhodopolium	1	1	2
Galerina marginata		3	3
Inocybe brunnea		2	2
Lepiota spec.	1	3	4
Morchella esculenta (-)		3	3
Psilocybe mexicana		5 (1)	5
Russula spec.	1	5	6
Tricholoma pardolatum	2	9 (1)	11
Tricholoma spec.		6	6
Divers	43	6 (1)	49
Associations	1	1	2
Total	73	142 (6)	215

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	17 (1)	14 (5)	33 (8)	64
Tabac (la plupart per os)	429		11	440
Cannabis	5	3	16	24
Cocaïne			9	9
Héroïne			13 (3)	13
LSD		1	5	6
Gaz et vapeurs inhalées		5 (1)	12 (1)	17
Divers hallucinogènes		2 (1)	12 (1)	14
Associations		2	20 (5)	22
Divers	4	3	14	21
Total	455 (1)	30 (7)	145 (18)	630

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	7	75 (9)	82
Agents de conservation	7	3	10
Antirouilles	2	6 (1)	8
Bases industrielles	3	28 (2)	31
Chaux éteinte		1	1
vive, cuite	2	3 (1)	5
Colles		12 (1)	12

Substances chimico-techniques et professionnelles (fin)	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels	2	23 (1)	25
Combustibles liquides	52 (1)	52	104
(essence, mazout, pétrole)	1	3 (1)	4
per os	4	12	16
per inhalat.			
autre voie			
Cyanures		15 (4)	15
Désinfectants industriels		15	15
Diluants pour résines synthétiques et colorants		9 (1)	9
Durcisseurs	4 (2)	18 (7)	22
Explosifs	1	2	3
Gaz et produits d'ensilage	2	9 (2)	11
Halogènes		8	8
Lubrifiants	19	16	35
Matières plastiques		21 (3)	21
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg		11	11
autres alliages		12 (1)	12
Produits de nettoyage pour métaux		9	9
Produits de soudure	1	39	40
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	2	17	19
Sel pour les routes	11	1	12
Solvants industriels	5	68 (12)	73
Vapeurs chlorées	3	34	37
Vapeurs de goudron	1	1	2
Autres produits industriels et professionnels	2	17	19
Gaz irritants	2	55 (1)	57
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		18	18
Associations		29	29
Total	133 (3)	642 (47)	775

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	41	33 (3)	74
Allume-feux: liquides	26	28 (3)	54
solides	51	6 (1)	57
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	121 (1)	11	132
Déodorants	5	1	6
Dissolvants pour vernis à ongles	21	18	39
Eaux de cologne	33	3	36
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	23	11	34
Lotions pour rasage	11	1	12
Parfums	36	2	38
Pâtes dentifrices, gargarismes	13	8	21
Shampooings	82	6	88
Soins de la peau et fards	72	10 (1)	82
Vernis à ongles et durcisseurs divers	22	1	23
	7		7
Colles	67	31 (1)	98
Contenu d'extincteurs de feu	1	8	9
Corps d'éclairage	2	7	9
Décalcifiants	47	87 (3)	134
Déodorants pour WC	101	1	102
Désinfectants pour le ménage	14	29 (1)	43
Encaustiques	13	4	17
Engrais (surtout pour fleurs)	82	27	109
Isolants	6	20 (2)	26
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	30	7	37
Liquides de batterie	79	6	85
Liquides réfrigérants	1	30 (1)	31
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H ₂ O ₂)	30	46 (2)	76
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	1		1
Crayons-feutres	7		7
Encres, encres de chine	7	1	8
Encres de tampons	4		4
Fusains et crayons gras pour enfants	5		5
Peintures (à l'huile, à l'eau)	13	3	16
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	12	2	14
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	45 (1)	44 (2)	89

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
divers (couleurs pour oeufs et textiles)	19	3	22
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	8	1	9
Produits d'entretien des meubles	53	2	55
Produits d'imprégnation du bois	39 (1)	111 (5)	150
Produits d'imprégnation des tissus	4	9	13
Produits de nettoyage			
pour cuisinières et fours	12	14 (1)	26
détachants	12	7 (1)	19
pour dentures	4	6	10
pour disques	6	3	9
essence de térébenthine, succédanés	23	21 (1)	44
pour fers à repasser		1	1
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	146	15	161
pour métaux divers	14	11	25
produits polyvalents contre la rouille	89	29	118
pour sols (excepté la térébenthine)	9	7 (3)	16
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	16	6	22
solvants nitrosés	16	71 (10)	87
pour tapis et capitonnage	56	56 (4)	112
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	4	6	10
pour verres de contact	297 (1)	45	342
pour vitres	8	1	9
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	34	3	37
divers	63 (1)	24 (3)	87
Produits de photographie et de photocopie	36 (2)	37 (3)	73
Purificateurs de l'air	7 (1)	25	32
Divers (cas isolés)	17	3	20
Associations de plusieurs produits	31 (1)	40	71
Produits de ménage non-identifiés	19	54 (5)	73
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	5	10	15
contenu de thermomètres	15	2	17
corps étrangers	43	27	70
matériaux d'emballages	22	4	26
	4		4
Total intermédiaire	2262 (9)	1146 (56)	3408

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Produits anti-parasites	Enfants	Adultes	Total
Fongicides	19	18 (1)	37
Formicides	38		38
Herbicides	14	49 (3)	63
Insecticides			
produits antimites	40	8	48
divers (surtout organophosphorés)	89	105 (9)	194
Mordants pour grains, semences traitées	14	1	15
Produits pour éloigner les insectes	12	1	13
Produits contre escargots et limaces	31		31
Rodenticides	45	31 (2)	76
Divers	10	8 (1)	18
Total intermédiaire	312	221 (16)	533
Total produits domestiques	2574 (9)	1367 (72)	3941

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	10	10	20
Gaz lacrimogène	3	16	19
Gaz de fosse à purin	3 (1)	1	4
Gaz nitrosés		2	2
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	17 (1)	60 (13)	77
Propane, méthane, butane	2 (1)	6 (2)	8
Autres		2 (1)	2
Total	35 (3)	97 (16)	132

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	5	8	13
Analeptiques (excepté les amphétamines)	12	6	18
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	30 (1)	65 (2)	95
à base de paracétamol	25	32 (1)	57
à base de phénacétine	11	16	27
à base d'opiacés	4	16 (4)	20
combinés (en partic. avec barbituriques) *	47 (1)	254 (13)	301
divers	15	29 (3)	44
Anesthésiques locaux	2	7 (1)	9
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	11	15 (1)	26
Anthelmintiques	4	2 (1)	6
Anti-acides	5	4	9
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	125 (2)	16	141
Anti-asthmatiques	26	4	30
Antibronchitiques (onguents)	81	2	83
Anticoagulants	9	7 (1)	16
Antidiabétiques	1	3 (1)	4
Antidiarrhoïques	19 (1)	8	27
Antidotes		1	1
Anti-émétiques	26 (2)	19 (2)	45
Anti-épileptiques	18 (1)	56 (10)	74
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	14	16 (1)	30
divers	1		1
Anti-mycotiques	7	4 (1)	11
Antiparasitaires	3	1	4
Antiparkinsoniens	4	17 (1)	21
Antipyrétiques, antigrippaux	21	11	32
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	75	66 (4)	141
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	238 (2)	27	265
Cardiotoniques			
digitaliques	9 (1)	21 (5)	30
bêta-bloquants	7	19 (1)	26
antiarythmiques	10	6 (1)	16
divers	9	5	14

* fréquemment abus chez l'adolescent

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	41	21	62
sulfonamides	11	9	20
antiprotozoaires	3	10 (2)	13
cytostatiques	1	5	6
tuberculostatiques		1	1
divers	3	4	7
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies	6		6
Désinfectants			
usage externe	150 (2)	76 (4)	226
usage interne		6 (2)	6
Diurétiques	13	4	17
Hormones			
contraceptifs oraux	25	4	29
cortisone et dérivés	12	8	20
divers	17	10 (1)	27
Huiles volatiles (évtl. associées)	58	14	72
Hypnotiques			
à base de benzodiazépines	54 (2)	388 (44)	442
à base de diphenhydramine	4	111 (14)	115
à base de barbituriques	12	47 (14)	59
à base de méthaqualone	2	26 (8)	28
combinés	7 (1)	82 (14)	89
divers	4	26 (6)	30
Laxatifs et purgatifs	19	12	31
Médicaments contre la goutte	2	4	6
Narcotiques	1	2 (1)	3
Odontologiques	9	2	11
Préparations à base de fer ou d'arsenic	12	6	18
Préparations utilisées en			
dermatologie	122	39 (3)	161
gastro-entérologie	36	11	47
gériatrie, roborants	21	11	32
gynécologie	16	11	27
ophtalmologie	16	7	23
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool		27 (4)	27
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	235 (3)	13 (1)	248
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	51 (1)		51
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	36	18	54
hypotenseurs	15	12 (1)	27

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
vasoconstricteurs	14	6 (1)	20
phlébotoniques	7	5	12
Produits à usage vétérinaire	27	7 (4)	34
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants			
dérivés de la benzodiazépine	111 (2)	491 (29)	602
autres	21	73 (7)	94
neuroleptiques	38 (3)	197 (21)	235
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	33 (4)	178 (36)	211
amphétamines et apparentés	1	3	4
Sédatifs neurovégétatifs	35 (2)	138 (13)	173
Sérums, vaccins	9	9	18
Spasmolytiques	19	38 (4)	57
Vitamines, calcium, autres minéraux	37	13 (1)*	50
Cas anodins			
produits contre la carie dentaire	245		245
préparations homéopathiques	38	9	47
édulcorants	10	2	12
Divers	24	30 (3)	54
Médicaments non identifiés	17	25	42
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	124 (7)	994 (176)**	1118
avec alcool	1	160 (36)	161
Total	2699 (38)	4168 (504)	6867

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* Hypercalcémie chez une patiente dialysée.

** Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

4.8 Agents toxiques non précisés

	Enfants	Adultes	Total
Total	6	33 (5)	39

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	6785	1727	8512	58,9
Intoxications volontaires	75	3885	3960	27,4
Confusions	110	359	469	3,2
Intoxications sur le lieu de travail		448	448	3,1
Intoxications alimentaires	60	313	373	2,6
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	27	149	176	1,2
Surdosages accidentels	72	79	151	1,0
Intoxications par toxicomanie	1	148	149	1,0
Cas inclassables	26	87	113	0,8
Première expérience avec la drogue	9	51	60	0,4
Mauvaises plaisanteries	14	15	29	0,2
Empoisonnements criminels (incertains)	4	7	11	0,09
Intoxications iatrogènes		1	1	0,01
Total	7183	7269	14452	100%

Intoxications graves ou mortelles

Situation	Nombre		Intoxications graves ou mortelles	
	total	en %	Nombre	en %
Accidents	8512	58,9	119	1,4
Intoxications volontaires	3960	27,4	531	13,4
Autres	1980	13,7	103	5,2
Total	14452	100%	753	5,2

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 76% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5'639 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1976	35,1
bénins	2910	51,6
graves	718	12,7
mortels	35	0,6
Total	5639	100%

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide formique		51 ans, f.	Suicide
Cyanures		45 ans, m.	Suicide
Cyanures		Adulte, f.	Suicide
Gaz d'ensilage (dioxyde de carbone)		16 ans, m.	Accident
Herbicide (paraquat)		63 ans, m.	Suicide
Herbicide (paraquat), insecticide (phosalone)		50 ans, m.	Suicide
Insecticide (parathion) (*)		22 ans, m.	Suicide
Insecticide (organophosphoré, n.p.)		40 ans, m.	Suicide
Insecticide (diazinon)		Adulte, m.	Suicide
Monoxyde de carbone (*)		60 ans, m.	Suicide
Solvant		Adulte, m.	Suicide
Total intermédiaire non-médicaments		11 cas mortels (dans 2 cas communication post mortem*)	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
Anesthésique local (chlorure de lidocaïne)		32 ans, f.	Accident
Analgésique (dextropropoxyphène)		20 ans, f.	Suicide
Analgésique (butalbital, propyphénazone), alcool (*)		51 ans, m.	Accident? Suicide?
Analgésique (fentanyl), alcool		53 ans, m.	Accident
Analgésiques (tilidine, phénacétine), alcool		50 ans, f.	Toxicomanie
Analgésiques (acide salicylique, butétamate, codéine, noramidopyrine, paracétamol), alcool (*)		Adulte, f.	Suicide
Antidépresseur (lithium)		42 ans, f.	Accident
Antidépresseur (dibenzépine) (*)		71 ans, m.	Suicide
Antidépresseurs (imipramine, nortriptyline) (*)		26 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (dibenzépine), analgésique (bénorilate)		27 ans, m.	Suicide
Antidépresseur (dibenzépine), hypnotique (flurazépam)		46 ans, f.	Suicide
Bêta-bloquant (propranolol) (*)		27 ans, f.	Suicide
Hypnotique (hydrate de chloral) (*)		24 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam)		65 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) (*)		71 ans, f.	Suicide
Hypnotique (méthaqualone) (*)		Adulte	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam), alcool		45 ans, m.	Accident
Hypnotique (triazolam), anxiolytique (lorazépam)		31 ans, f.	Suicide
Hypnotique (triazolam), analgésique (pentazocine), alcool		56 ans, f.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam), antidépresseurs (amitriptyline, dibenzépine, maprotiline), neuroleptique (thioridazine)		36 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (chlorpromazine)		55 ans, m.	Suicide
Neuroleptique (mopérone)		66 ans, f.	Suicide
Sédatif + médicaments inconnus (phénobarbital, tartrate d'ergotamine, alcaloïdes de la belladonne)		81 ans, m.	Suicide
Sonde intestinale (mercure)		75 ans, m.	Accident
Total intermédiaire médicaments		24 cas mortels (dans 8 cas communication post mortem*)	
Total général		35 cas mortels	

Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la Statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1984

No.ICD	A c c i d e n t	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
850.70	Argent et composés	1			1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	33	14		47
853.90	Analgésiques et antipyrétiques divers		1		1
854.00	Barbituriques	1	1		2
855.00	Antidépresseurs		1		1
857.10	Tonicardiaques	1	3		4
859.80	Médicaments divers	2			2
860.00	Alcool	9	7		16
864.00	Produits de distillation du pétrole ou autres solvants	1			1
868.00	Baies			1	1
872.00	Divers gaz utilitaires		1		1
873.00	Gaz d'échappement	2			2
874.00	Oxyde de carbone par combustions incomplètes domestiques		1		1
876.00	Anhydride carbonique émanant de caves, silos etc.	2			2
876.09	Divers gaz ou vapeurs	1			1
877.00	Gaz ou vapeurs S.A.I.		1		1
905.01	Insectes	2	2		4
Total	A c c i d e n t	55	32	1	88

No.ICD	S u i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.01	Cyanures	10	2		12
950.02	Stupéfiants	3	1		4
950.03	Somnifères	31	40	1	72

No.ICD	S u i c i d e (suite)	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.04	Analgésiques	1	2		3
950.05	Tranquillisants	4	7		11
950.06	Substances corrosives	2	6		8
950.09	Diverses substances solides ou liquides et S.A.I.	44	38		82
951.09	Divers gaz domestiques	3	1		4
952.00	Gaz d'échappement	110	21		131
952.09	Gaz divers et S.A.I.	4	2		6
Total	S u i c i d e	212	120	1	333

No.ICD	H o m i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
962.00	Solides, liquides ou gaz (excepté gaz de chauffage)			2	2

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
980.00	Substances solides ou liquides	52	23		75

* Les adolescents de 15 à 19 ans ont été joints aux adultes du fait de leur poids corporel. On trouve 19 cas dans cette tranche d'âge.

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication aiguë en 1984 s'élève donc à au moins 498 (année précédente: 491). Une autopsie a été effectuée dans 210 cas (année précédente: 188). La distribution des cas selon les circonstances reste pratiquement inchangée. Pour ce qui est des agents en cause, on constate une certaine augmentation des gaz d'échappement et des opiacés. Les morts par la drogue sont vraisemblablement classés sous différentes rubriques, et il convient peut-être de rappeler ici le chiffre donné par la police, qui est de 133.

Il reste toujours particulièrement difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les effets toxiques chroniques. L'abus du tabac et de l'alcool, comme l'indique l'Office fédéral de la Santé, joue sans doute le rôle principal. Selon les feuilles de l'Office fédéral de la Statistique, 846 personnes sont mortes des suites directes de l'alcoolisme. L'abus chronique d'analgésiques continue de se manifester par un chiffre inchangé (127 cas). Les autres cas de décès attribués à des effets toxiques chroniques sont beaucoup moins nombreux.

Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1983. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1984)	1-84
	Activités du TOX en 1983. Bulletin des médecins suisses, <u>65</u> , 1627-1630 (1984)	2-84
BRUN M.	Intoxications au Dalmadorm ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 897 f, 872-877 a (1984)	3-84
COTTIER D.	Schwere medikamentöse Vergiftungen von Kindern im Vorschulalter. Thèse Université de Zurich, 103 p. (1984)	4-84
GOSSWEILER B.	Vergiftungen mit Dibenzepin. Revue suisse de médecine (PRAXIS), <u>73</u> , 263-267 (1984)	5-84
GOSSWEILER B.	Intoxications au Rohypnol ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 898 f, 889-893 a (1984)	5-84
HOCHSTRASSER M.	Akute Vergiftungen mit Tonopan ^R . Thèse Université de Zurich, 51 p. (1984)	7-84
LORENT J.P.	Intoxications médicamenteuses en Suisse en 1983. Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 894-897 f, 868 a (1984)	8-84
MEIER-RUF B.	Intoxications au Detensor ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 898 f, 877-879 a (1984)	9-84
NISOLI A.	La SSPh, le JSPh et le Tox. Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 866-867 f, 865-866 a (1984)	10-84

No.de
commande

ROTA F.	Intoxications au Benodten ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 897 f, 868-872 a (1984)	11-84
SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications au Lunadon ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 898 f, 881-882, 887-888 a (1984)	12-84
SULSER T. SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications au Halcion ^R . Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 898 f, 879-881 a (1984)	13-84
VELVART J. LORENT J.P. PASI A. BORBÉLY F. †	Therapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe Verlag Bâle (1984)	14-84

En collaboration avec le Centre scientifique de la Société suisse
de pharmacie, Zurich:

JASPERSEN-SCHIB R.	Giftpflanzen aktuell - Sommer. Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 619-629 (1984)	15-84
JASPERSEN-SCHIB R.	Giftpflanzen aktuell - Herbst. Journal suisse de pharmacie, <u>122</u> , 1065-1074 (1984)	16-84

f = français, a = allemand

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	320 065
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	240 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 10 000)	120 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	65 000
Contribution de la Confédération	47 848
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	35 000
Contribution de la CNA, Lucerne	35 000
Divers (surtout dons individuels)	98 663
Total recettes	961 576 =====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	670 346
Loyer	61 599
Bureau et administration	59 788
Périodiques, livres	38 041
Entretien, réparations, petites acquisitions	28 578
Informatique	26 578
Téléphone et télex	21 678
Rétributions pour conseillers	13 000
Publications et rapport annuel	12 531
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	10 568
Frais de voyage	9 970
Divers	26 987
Total dépenses	979 664 =====
<u>Excédant de dépenses</u>	<u>18 088</u>

Dons

	Fr.
Galenica SA	10 000
Fédération des coopératives Migros	10 000
Association Suisse des Fabricants de Cigarettes	5 000
Nestlé SA *	5 000
Service des finances de la ville de Zurich	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Société suisse de secours mutuels HELVÉTIA	5 000
Société des Vétérinaires Suisses	5 000
Fondation Ernst Goehner *	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina *	3 000
La Bâloise Compañie d'assurances	2 000
COOP Suisse	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
AMIDRO	1 000
Chassot & Cie. SA	1 000
Galepharm	1 000
Sanofi Pharma SA	1 000
Unilever (Suisse) SA	1 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1 000
Union suisse des fabricants de vernis et de couleurs *	1 000

* Dons supplémentaires destinés à l'agrandissement des locaux signalés à la page 36.

Les dons plus modestes, dont le nombre ne cesse d'augmenter, nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Financement de l'agrandissement des locaux 1984/85

Fr.

Recettes

Fonds d'utilité publique du Canton de Zurich	50 000
Nestlé SA	5 000
Nouveaux grands magasins SA	5 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	3 000
Fédération suisse protectrice des animaux	2 000
Fondation Ernst Goehner	2 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	2 000
Mobilière Suisse, Société d'assurances	2 000
Swissair SA	1 500
VISURA Société Fiduciaire	1 500
Amstutz Produits SA	1 000
Association de l'Industrie Suisse des Cosmétiques	1 000
Digital Equipment Corp. SA	1 000
Iromedica SA / Chemiro SA	1 000
Kuoni SA Voyages	1 000
LIMMAT Assurances	1 000
MANOR SA	1 000
Pentapharm SA	1 000
Shell (Switzerland)	1 000
Siemens-Albis SA	1 000
Société suisse d'odonto-stomatologie	1 000
Uhlmann-Eyraud SA	1 000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleurs	1 000
Veterinaria SA	1 000
Voigt + Cie. SA	1 000
Dons divers	25 500
Total recettes	114 500

Nous remercions en outre la maison Büro-Fürerrer AG pour un rabais d'acquisitions d'une contre-valeur de frs. 12 000.

Dépenses

Fr.

Installations	22 800
Mobilier	72 500
Machines de bureau	18 700
Diverses	500
Total dépenses	114 500

Les aménagements de bâtiment de frs. 33 000 ont pu être financés à l'aide d'une mise en réserve. Restent à acquérir du mobilier et des machines d'une valeur d'environ frs. 20 000.

Madame, Monsieur

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, fin mai 1985

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous:

- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:

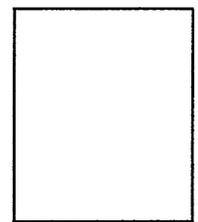
- o Remarques, suggestions:

Adresse

Signature

Au sujet de la nouvelle statistique

- 1 Les appels téléphoniques adressés au Tox ont augmenté de 6,5% (24 931 appels, 23 404 l'année précédente).
- 2 Les intoxications graves et mortelles ont diminué de 5,6% (753 cas, 798 l'année précédente).
- 3 Les statistiques détaillées (pages 11-27) ne concernent plus maintenant que des cas de véritables dangers d'intoxication ou d'intoxication déclarée.
- 4 Les statistiques détaillées concernent 14 212 demandes et 14 452 personnes, en tout environ 17% de moins que l'année précédente. Des explications à ce sujet se trouvent aux pages 5,6 et 7.



Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich